

EARL DES MILLES PLUMES Ste Marie 56140 SAINT CONGARD

> DDPP du Morbihan 32, boulevard de la résistance CS 92526 **56019 VANNES**

Le 30 novembre 2020, a Plérin.

Objet : Demande de compléments Affaire suivie par Mme BRULE Valérie

Madame,

Suite à votre demande de complément du 12/11/2020, vous trouverez ci-joint les précisions demandées.

### CE R512-68 Changement de statut :

Déclaration en ligne jointe en annexe.

### **Article 19 Forage:**

Déclaration du forage jointe en annexe.

### Article 8 – Article 15 Cuve à fioul :

Aucune cuve à fioul n'est présente sur le site de « Sainte Marie ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

L'EARL DES MILLES PLUMES

1 rue Pierre et Marie Curie – Centre d'affaires ELEUSIS – 22190 PLERIN Tél: 02 56 14 10 37



### Annexes:

Annexe 1 : courrier de demande de compléments

Annexe 2 : déclaration du changement d'exploitant

Annexe 3 : déclaration du forage



### Annexe 1



Égalité Fraternite

### Direction Départementale de la Protection des Populations

Vannes, le

1 2 NOV. 2020

COPE EARL DES MILLES PLUMES Madame, Monsieur GUILLAUME

« Ste Marie»

56140 SAINT CONGARD

#### Service Environnement

Dossier suivi par: Mme BRULE

Tél.: 02 56 63 70 44

Mèl.: valerie.brule@morbihan.gouv.fr

Doc.: le20\_earldesmillesplumes-stcongard\_incomplet-

enregistrement\_vol\_vb

Objet : EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ - DOSSIER INCOMPLET

Réf: Dossier déposé le 26 octobre 2020

### Envoi en recommandé avec accusé réception

Madame, Monsieur,

En application du code de l'environnement et des articles spécifiques relatifs à la constitution d'un dossier d'enregistrement, je vous informe qu'en l'état, votre dossier est incomplet sur les points suivants

|                        | Compléments à apporter au dossier   |  |
|------------------------|---|--|
| CE R512-68             | Le changement de statut de l'EARL de la REGOBE à EARL DES MILLES PLUMES (site Ste Marie) pour 13 000 canards est à prévoir.   |  |
| Article 19 (forage)    | Procéder à la déclaration du forage sur le site : <a href="https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/mise-a-jour-banque-du-sous-sol-puits-forage">https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/mise-a-jour-banque-du-sous-sol-puits-forage</a> |  |
| Article 8 – Article 15 | Apporter des précisions si présence de cuve à fuel sur le site ou pas.  |  |

Conformément de l'article R 512-46-11 du code de l'environnement, l'examen du caractère complet et régulier doit être intégral et les demandes de compléments et correctifs sont regroupées en un seul courrier. Celui-ci cesse de faire courir le délai de 15 jours prévu correspondant à cette phase de recevabilité.

Je vous demanderai de bien vouloir compléter les insuffisances relevées par la présentation d'un dossier consolidé dans un délai d'un mois.

Sans réponse de votre part au delà de ce délai ou en cas de fourniture de compléments insuffisants, le dossier ne pourra être déclaré recevable et le préfet rendra une décision de dossier incomplet et/ou irrégulier par arrêté motivé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement,

Valérie BRULE

Vu et transmis

le chef du service environnement.

Michel COLHN

Copie:

- DDTM - UGPE

ELIBAT -1 rue Pierre et Marie Curie – 22190 PLERIN

32 Boulevard de la Résistance - CS 92526 - 56019 VANNES CEDEX Téléphone : 02 97 63 29 45 - Télécopie : 02 97 40 57 83



### Annexe 2



### PREUVE DE DEPOT N° A-0-FNYTSGFDVQ

### **DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT** D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

| 1  |   |            |  |  |
|--|---|------------|--|--|
|  | EARL DES MILLES PLUMES  |            |  |  |
|  | SAINTE MARIE  |            |  |  |
| ļ  |   |            |  |  |
| Į  | 56140 ST CONGARD  |            |  |  |
| Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :         |   |            |  |  |
| •  | une installation classée relevant du régime d'autorisation :                              | NON        |  |  |
| •  | une installation classée relevant du régime d'enregistrement :                            | NON        |  |  |
| Ancien<br>exploita   | nt :  |            |  |  |
| Date eff   | ective du changement d'exploitant :   | 01/09/2020 |  |  |
| Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : |   |            |  |  |
| Déclara  | nt : EARL DES MILLE PLUMES  |            |  |  |
| Date de la déclaration du changement d'exploitant :        |   |            |  |  |
| ₋e décla   | e déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :NON |            |  |  |
|  |   |            |  |  |

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.



### Annexe 3



110 168 811

Dossier Nº

: 3036695

Démarche

: Mise à jour banque du sous-sol (puits-forage)

Organisme

: Police de l'eau

Ce dossier est en construction.

## Historique

Déposé le

: mardi 24 novembre 2020 15h39

# Identité du demandeur

**Email** 

: jean-michel.guillaume980@orange.fr

Civilité

: M.

Nom

: Guillaume

Prénom

: jean-michel

### **Formulaire**

#### Existence ou modification

Forage ou puits existant inconnu dans la BSS

#### Code BSS

Non communiqué

#### etat\_ouvrage

**EXPLOITE** 

#### utilisation

EAU/AGRICULTURE/ELEVAGE

#### **Exploitant**

Non communiqué

#### propriétaire

Non communiqué

#### désignation

regobe

### Nouveau champ Texte

Non communiqué

#### Commune

SAINT-CONGARD

#### Lieux-dit

Sainte Marie 56140 Saint-Congard

#### Coordonnées géo X

Non communiqué

Coordonnées géo Y Non communiqué

**Nature** FORAGE

Date\_travaux 01 juillet 1999

**prof\_atteinte**Non communiqué

diametre\_tubage

nb\_scans

# Messagerie

Email automatique, le 24 novembre 2020 à 15 h 39
[Votre dossier nº 3036695 a bien été déposé (Mise à jour banque du sous-sol (puits-forage))]